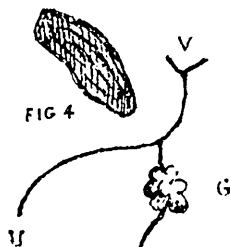


longtemps l'attention, réputées très difficiles à guérir, sinon incurables souvent ⁽¹⁾, ou considérées comme de simples fistules sans connexion (digne d'intérêt) avec les glandes, étudiées cependant par Gubler ⁽²⁾, Coulliard ⁽³⁾, Gruget ⁽⁴⁾, Mauriac ⁽⁵⁾, leur histoire ne fut réellement écrite que par Reliquet. Portant de nombreux faits positifs personnels ou empruntés aux auteurs les plus autorisés, il montra que ces fistules ne succédaient point toujours aux abcès des glandes de Méry, mais que la suppuration ouverte de tout autre corps glandulaire pouvait avoir les mêmes conséquences ; il en fixa la physiologie et l'anatomie pathologiques, en étudia les symptômes, en établit le traitement, déjà conçu par Gruget avec une grande logique, dans ses points essentiels ; enfin, il leur donna le nom de fistules urétrales non urinaires qui désormais sert à les désigner.

Depuis lors, à part une discussion à la Société de Médecine de Paris et le chapitre consacré à cette question dans les "glandes de l'urètre," il n'a paru aucun travail que nous devions signaler.



(En rapprochant les figures I et III, II et IV, on est frappé d'une certaine analogie que le schéma fait ressortir beaucoup mieux qu'une description détaillée.)

(1) Desprès, France Médicale, 1876.

(2) Gubler, cité par Gruget.

(3) Coulliard, thèse de Paris, 1876.

(4) Gruget. De la fistule de la glande de Couper, thèse de Paris, 1876.

(5) Mauriac, cité par Gruget.